

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION
ST JACQUES DE COMPOSTELLE Chemin côtier/ 10 au 20 mai 2022 (11 jours - 10 nuits)
Inscription pour ____ personnes (même adresse). A retourner dès que possible.

• **PELERIN**

IMPORTANT : Nous vous invitons à veiller à la bonne orthographe ainsi qu'à la lisibilité des informations écrites ci-dessous.

1/ NOM :	Prénom :
Nationalité :	Date de naissance : ___ / ___ / ___
2/ NOM :	Prénom :
Nationalité :	Date de naissance : ___ / ___ / ___
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tél fixe :	Tél portable :
E-mail : @	

• **PERSONNE HORS PELERINAGE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE DURANT LE SEJOUR (A COMPLETER OBLIGATOIREMENT)**

Nom : _____ Prénom : _____
Téléphones : _____ / _____ Lien de parenté _____

• **LOGEMENT (ne concerne pas les couples)**
Lorsque cela sera possible, je désire partager ma chambre avec : _____

• **RESTAURATION :**
Régimes spéciaux à préciser si nécessaire : _____

• **AUTORISATION POUR LE TRAITEMENT DES DONNEES (RGPD) / DROIT A L'IMAGE**

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'il a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins. ATTENTION DE NE PAS OUBLIER DE COCHER LES CASES CORRESPONDANTES A VOTRE CHOIX (à défaut, nous considérons que vous avez répondu « oui » aux questions).

J'autorise le Service Diocésain des Pèlerinages rattaché à l'Association Diocésaine de Dijon à transmettre mes coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphones, email) à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage : OUI NON

J'autorise l'Association Diocésaine de Dijon à utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la part de ses différents services (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) : OUI NON

J'autorise d'être pris en photo ou d'apparaître sur des vidéos et j'accepte leur publication sur tous les supports de communication du diocèse de Dijon : OUI NON

Conformément à la législation en vigueur (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement. Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal ou un mail à l'adresse du Service des pèlerinages (voir en tête). Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr

• **FORMALITES : se reporter aux conditions particulières**

• **TARIF ET ANNULATION**

TARIF DU PÈLERINAGE : 990 €
A l'inscription (faire obligatoirement deux chèques) :
1/ Acompte de 250 € par personne. Chèque à libeller à l'ordre de AD PELERINAGES DIOCESAINS (COMC).
2/ Cotisation 2022 : 17 € par personne ou 27 € pour un couple. Chèque à libeller à l'ordre de Confraternité des Pèlerins de St Jacques
La direction diocésaine des pèlerinages se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par le pèlerin et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues.



ASSURANCES (MULTIRISQUE-RAPATRIEMENT) : EST DÉJÀ INCLUSE. Le pèlerin peut toutefois la refuser, dans ce cas, il sera demandé une copie complète de son assurance. Si vous justifiez d'une garantie antérieure pour les risques couverts par l'assurance souscrite, vous avez la possibilité de renoncer sans frais à cette/ces assurance(s) dans un délai de 14 jours à compter de sa conclusion et tant qu'aucune garantie n'a été mise en œuvre.

RÉVISION DU PRIX

Ce prix a été calculé sur la base de 40 participants minimum. Il a été établi sur la base des tarifs connus au 20/10/2022. Il pourra être revu un mois avant le départ en fonction des variations des données. Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée : Part du Transport, Redevances et taxes connues à la date du contrat, Part des achats en Devises et taux de référence. Pour toute hausse supérieure à 8%, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et des conséquences de l'absence de réponse.

ANNULATION PAR LE PÈLERIN

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants :

- plus de 15 jours avant le départ : 60 €
- moins de 15 jours avant le départ : 250 € (sauf en cas de remplacement : 60 €)

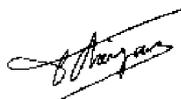
ANNULATION PAR LA DIRECTION DIOCÉSAIN DES PÈLERINAGES

Le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des pèlerinages ou l'agence de voyage co-organisatrice si le nombre minimum de 40 participants n'est pas atteint : le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

Je soussigné (nom, prénom) : _____ agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres pèlerins inscrits, certifie avoir pris connaissance - avant la conclusion de la présente inscription - de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme, des conditions particulières de vente de voyages et de la brochures d'information, avoir pris connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique conseils-aux-voyageurs du site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> (plus spécifiquement concernant les sous rubriques « risque pays » et « santé ») à consulter régulièrement jusqu'au départ, avoir pris connaissance de la brochure et/ou le devis et le programme de l'organisateur, ainsi que des conditions de garantie des assurances souscrites et du document d'information m'invitant à vérifier que je ne suis pas déjà couvert pour les garanties éventuellement souscrites, et du formulaire d'information standard joint à ce document.

Je soussigné (prénom et nom) : _____ déclare avoir plus de 18 ans ou être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.

Fait, en deux copies, à : _____, le ____ / ____ / _____ Signature (lu et approuvé, bon pour accord) du pèlerin :



Théodore CHEVIGNARD
Directeur diocésain des pèlerinages

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du bulletin d'inscription.

Pour s'inscrire, renvoyer :

- 1/ Bulletin d'inscription
 - 2/ Photocopie de CNI (recto/verso) ou passeport
 - 3/ Chèque d'acompte à l'ordre de « AD pèlerinages diocésain »
 - 4/ Cotisation à l'ordre de « Confraternité des pèlerins de St Jacques en Bourgogne »
- Garder une copie de ce bulletin

« ...je voyais revenir à moi des images de ciels éclatants et de sentiers boueux, d'ermitas solitaires et de côtes battues par les vagues.

Dans la prison de la mémoire, le Chemin s'éveillait, cognait aux murs, m'appelait. Je commençai à y penser, à écrire et, en tirant le fil, tout est venu.

Rien n'avait disparu. C'est une erreur ou une commodité de penser qu'un tel voyage n'est qu'un voyage et que l'on peut l'oublier, le ranger dans une case.

Je ne saurai pas expliquer en quoi le Chemin agit et ce qu'il représente vraiment. Je sais seulement qu'il est vivant et qu'on ne peut rien en raconter sauf le tout, comme je m'y suis employé.

Mais même comme cela, l'essentiel manque et je le sais. C'est bien pour cela que, d'ici peu, je vais reprendre la route. Et vous aussi. »

Jean-Christophe Rufin, de l'Académie Française
Immortelle Randonnée, Compostelle malgré moi. Editions Guérin